

Le document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Société de gestion : H2O AM LLP (Groupe BPCE)

- L'objectif de la part est de réaliser une performance supérieure de 2.00% l'an à celle de l'Eonia capitalisée quotidiennement, sur une durée minimale de placement recommandée de 2 à 3 ans, après déduction des frais de gestion. Le taux EONIA (« European Overnight Index Average ») correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone Euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et publié sur le site Internet www.emmi-benchmarks.eu
- La politique d'investissement de l'OPCVM, consiste en une gestion cherchant à dégager de la performance quels que soient les environnements de marché. Pour ce faire, l'équipe de gestion détermine ses stratégies en fonction de ses anticipations macroéconomiques et prend des positions acheteuses et vendeuses sur l'ensemble des marchés de taux et de devises internationaux, et ce dans la limite d'un budget de risque global assigné au portefeuille. La performance de l'OPCVM est davantage liée aux évolutions relatives des marchés les uns par rapport aux autres (positions relatives et arbitrages) qu'au sens général de ces marchés (positions directionnelles). Les prises de position de l'équipe de gestion se font dans le strict respect d'un budget de risque global du portefeuille : statistiquement et dans des conditions normales de marché, l'OPCVM est construit de manière à ne pas perdre plus de 10% maximum à un horizon de 20 jours avec une probabilité de 99%. Par ailleurs, la sensibilité de l'OPCVM à l'évolution des taux d'intérêt (mesure du rapport entre la variation de prix et la variation de taux) est comprise dans une fourchette comprise entre -4 à +4. L'OPCVM pourra être exposé au risque de change jusqu'à 350% de l'actif net.
- Le portefeuille de l'OPCVM couvre un univers d'investissement international très large. L'OPCVM peut être exposé à toutes les devises, aux obligations de toutes natures ayant une contrainte de notation «Investment Grade» (par exemple, émises par des Etats ou des entreprises) selon les critères de la société de gestion au moment de leur acquisition et aux véhicules de titrisation. Ces expositions peuvent être déclinées sur toutes les zones géographiques, aussi bien sur les pays développés (par exemple : la zone euro, le Royaume Uni, les Etats-Unis et le Japon) que sur les pays émergents.
- Cet OPCVM a pour classification AMF : Obligations et autres titres de créance internationaux.
- L'OPCVM utilise des instruments dérivés pour exposer le portefeuille aux classes d'actifs précédemment citées, pour gérer le risque de change, la trésorerie et pour piloter le risque global du portefeuille.
- L'OPCVM est géré activement. Son objectif de gestion fait référence à l'indice de référence lequel est également une composante du calcul de la commission de performance mais sa composition n'est aucunement contrainte par cet indicateur de marché.
Géré activement : le gestionnaire a toute latitude pour choisir les titres qui composent le portefeuille, dans le respect des objectifs et de la politique d'investissement de l'OPCVM.
- L'OPCVM capitalise ses revenus.
- Les demandes de rachat de parts sont reçues tous les jours au plus tard à 12h30 et exécutées quotidiennement.

Le diagramme illustre la relation entre le risque et le rendement potentiel à l'aide d'une échelle de 7 points.

- Axe horizontal :** Une double flèche horizontale indique une progression de gauche à droite.
- Risque :** L'axe est étiqueté "A risque plus faible" à l'extrémité gauche et "A risque plus élevé" à l'extrémité droite.
- Rendement :** L'axe est étiqueté "Rendement potentiellement plus faible" à l'extrémité gauche et "Rendement potentiellement plus élevé" à l'extrémité droite.
- Echelle :** Une barre en bas est divisée en sept cases numérotées de 1 à 7, allant de gauche à droite. La case 5 est mise en évidence par un fond bleu foncé.

L'indicateur de risque et de rendement indique l'exposition de l'OPCVM aux marchés internationaux de taux et de change dans le cadre d'une stratégie flexible recherchant une performance absolue.

- Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".
- La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- **Risque de crédit** : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Risque de liquidité** : le risque de liquidité représente la baisse de prix que l'OPCVM devrait potentiellement accepter pour devoir vendre certains actifs pour lesquels il existe une demande insuffisante sur le marché.
- **Risque de contrepartie** : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.
- **Impacts des techniques de gestion notamment des Instruments Financiers à Terme** : le risque lié aux techniques de gestion est le risque d'amplification des pertes du fait de recours à des instruments financiers à terme tels que les contrats financiers de gré à gré, et/ou les opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	1,00%
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi.

Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

Frais prélevés par l'OPCVM sur le dernier exercice

Frais courants	0,62%*
----------------	--------

Frais prélevés par l'OPCVM sous conditions de performances

Commission de surperformance	25% de la surperformance de l'OPCVM par rapport à l'indicateur de référence, l'Eonia capitalisé quotidiennement, + 2% l'an.
------------------------------	---

* Compte tenu de la date de création de la part, seule une estimation des frais courants est mentionnée. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance.
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas des frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter à la rubrique "frais" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.h2o-am.com.

PERFORMANCES PASSES

Il existe trop peu de données pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

- Année de création de l'OPCVM : 2019.
- Année de création de la part H2O ALLEGRETTO I : 2019.
- Devise : Euro

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS Bank.
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques de l'OPCVM sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : H2O AM LLP - 10 Old Burlington Street - London W1S 3AG, Grande Bretagne ou à l'adresse électronique suivante : info@h2o-am.com.
- Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.
- Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur www.h2o-am.com.
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et/ou revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.h2o-am.com.
- La responsabilité de H2O AM LLP ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.